

# Organiser un colloque ou un séminaire de formation professionnelle avec le savoir issu de la grande précarité sociale

## Guide pratique (Printemps 2018)

### **Une démarche méthodologique et éthique Sécuriser et mettre en confiance Valoriser les travaux**

Elaboré par Respects 73 suite au colloque national  
des Permanences d'Accès aux Soins de Santé 2014,  
et au colloque « Le secret des usagers » 2016.  
Ces actions n'ont pas expérimenté la participation des publics en difficultés  
au comité de pilotage et ce document n'aborde donc pas cet aspect spécifique.  
2ème version (première version juillet 2015)

#### **Introduction**

*Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> colloque national des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (16 mai 2014) et de celui sur le secret professionnel vu comme le secret des usagers (17 mai 2016), RESPECTS 73 a pris la responsabilité d'accompagner un travail pour permettre une participation active de personnes en situation de grandes difficultés sociales à ces événements. Après une évaluation approfondie auprès de ces personnes, des professionnels et des bénévoles présents, il en ressort les enseignements suivants :*

---

Association RESPECTS 73

Réseau Santé Précarités Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie

Pavillon Sainte Hélène - 5, Rue Pierre et Marie Curie – BP 31125

73011 Chambéry Cedex

Tél : 04.79.96.58.25 / Fax : 04 79.96.58.27

SIRET : 411 371 123 000 18 – APE : 9499 Z

[respects73@respects73.fr](mailto:respects73@respects73.fr) – [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr)

## 1- LA PREPARATION

### A- En amont de l'événement : un intense travail préalable dans la durée et accompagné par des référents de l'initiative

#### • Bien clarifier :

- Les objectifs de l'initiative, ce qui rendra aussi possible l'évaluation
- Qu'il s'agira d'un temps d'échanges, de réflexions, de croisement de connaissances
  - avec l'apport **des analyses** des personnes vulnérables (élaborées en groupes, à partir d'expériences de vie) ;
  - ce qui impliquera un changement de posture des professionnels et des bénévoles qui participeront à l'évènement.

#### • S'appuyer sur des règles éthiques bien définies:

La charte du croisement des savoirs et des pratiques élaborée par le mouvement ATD Quart-Monde est une référence :

<https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2008/05/Charte-du-Croisement-des-savoirs-ATD-Quart-Monde.pdf>

#### • Faciliter la production des analyses et des propositions des groupes de personnes en difficultés sociales par

- Un appel à contributions afin de les mobiliser
  - précisant les enjeux : la réflexion des personnes en difficultés est indispensable pour avancer dans la lutte contre l'exclusion sociale ;
  - précisant le fil rouge de l'évènement, le thème et façon de l'aborder ;
  - expliquant que le programme sera défini à partir des problématiques prioritaires émergeant des groupes.
- Un guide de questions, si besoin, s'appuyant sur du concret, du vécu, pour aboutir à des analyses et des propositions. Il peut permettre d'aider à démarrer les groupes qui en auraient besoin.

Exemple : Avez-vous eu une expérience sur le thème, pour vous, votre famille ou un ami ? Comment cela s'est passé ? Comment cela aurait dû se passer ? Qu'est ce qui a marché, qu'est ce qui n'a pas marché ? Quels conseils vous donneriez aux professionnels et aux bénévoles ? Définissez une priorité à travailler

• **Vérifier que chaque groupe ait désigné un animateur-accompagnateur** en qui il a toute confiance. Il est indispensable que ce dernier n'ait aucune relation de pouvoir avec les personnes afin de garantir la liberté de parole (exemple caricatural à proscrire : l'animateur-accompagnateur est un travailleur social dans un foyer où un groupe de résidents échange sur le sujet du placement des enfants).

• **Créer une équipe de référents.** Chaque référent est en relation avec un ou plusieurs groupes à travers son animateur. Il fait le lien avec le comité de pilotage du



colloque, veillant à l'application des règles éthiques, impulsant les piqûres de rappels nécessaires et remontant l'état d'avancement du (des) groupe(s)

Comité de pilotage ↔ Référent ↔ accompagnateur ↔ Groupe  
→ la parole émerge

- **Élaborer un programme** qui prenne en compte les priorités émergentes des différents groupes. Les contributions retenues devront répondre aux objectifs de l'événement et aux critères de la charte éthique. Les groupes doivent être rapidement informés si leur proposition de travail est retenue pour une communication. Chaque groupe choisit ensuite la forme d'expression souhaitée pour transmettre son analyse (expression orale, film, affiche, théâtre...)
- **Donner un cadre rassurant**
  - Prévoir l'événement dans un lieu le plus propice possible à l'échange ;
  - Prendre en charge les conditions matérielles des personnes vulnérables (hébergement, transport...);
  - Impliquer l'animateur général de l'événement –garant du fil rouge– dans la démarche de préparation ;
  - Limiter le nombre de groupes intervenant de façon à avoir le temps d'approfondir le jour de l'événement.

## B- À proximité de l'événement : la mise en confiance

- **Constituer le dossier participant** avec les résumés des interventions. Il met en valeur la production des groupes et sera une référence ultérieure ;
  - **Familiariser** les personnes au lieu de l'intervention ;
  - **Organiser un temps de mise en relation** entre les personnes, les référents, les organisateurs sous l'égide d'un animateur expérimenté afin de se connaître, d'expérimenter le respect... : une approche ludique, un temps convivial, un peu festif tout en étant sérieux, chacun restant dans son rôle.

## 2- LE DEROULEMENT

- **Tous les intervenants** doivent être en situation d'égalité (personnes en difficultés, professionnels, bénévoles, universitaires...);
- **Les personnes vulnérables** doivent aller au-delà des expériences et des témoignages, exprimer des analyses, une élaboration collective. **Celles qui interviennent sont porte-parole du groupe.** L'animateur- accompagnateur reste physiquement à proximité, pour soutenir en cas de besoin ;
- **L'animateur général** doit permettre aux personnes de développer leurs propos lorsqu'il y a risque d'incompréhension ; il peut relancer les porte-parole, les aider à développer et (re)formuler leurs points de vue si nécessaire.
- **Le « parler à la place de »** et les interventions institutionnelles ou intellectuelles décalées sont à proscrire ;
- **Des échanges en petits groupes** seront organisés si on souhaite approfondir les propositions avec les personnes en précarité ;

Association RESPECTS 73

Réseau Santé Précarités Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie

Pavillon Sainte Hélène - 5, Rue Pierre et Marie Curie – BP 31125

73011 Chambéry Cedex

Tél : 04.79.96.58.25 / Fax : 04 79.96.58.27

SIRET : 411 371 123 000 18 – APE : 9499 Z

[respects73@respects73.fr](mailto:respects73@respects73.fr) – [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr)



- **Au vue de la difficulté de certains à rester longtemps en séance :**
  - Tenir compte du besoin de pauses de chacun (sortir et entrer...);
  - Parler le plus concret possible (éviter les statistiques...).

### 3- LES SUITES

- **Débriefer** dans chaque groupe ayant travaillé un thème ;
- **Evaluer** auprès des personnes en difficultés et des autres participants ;
- **Restituer** ces évaluations ;
- **Produire et diffuser** des actes et/ou film, et/ou BD... qui mettent en valeur les analyses des personnes en situation de précarité en respectant pleinement leurs interventions. Toute diffusion ne pourra avoir qu'avec l'accord des groupes, et après les avoir travaillés avec eux ou, à minima, leur avoir soumis le texte pour validation ou corrections.
- **Disséminer** largement les enseignements du colloque.